



Lycée et Collège
Charlemagne

académie
Nancy - Metz

17 avenue Clémenceau
57100 THIONVILLE

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL

CONCOURS D'ENTREE 2018

Procédure :

Un concours

La date du concours d'entrée a été fixée au **lundi 07 mai 2018** au stade Jeanne d'Arc de Thionville (synthétique) à **13 h 30 pour les postulants en 6^{ème}**.

Le début des épreuves pratiques est fixé à 14 h.

Réunion d'un jury sportif

Les responsables de la section football du collège Charlemagne, le conseiller technique départemental et le conseiller technique régional examinent les résultats des tests physiques et sportifs passés le jour du concours.

Réunion d'un jury scolaire

Le dossier scolaire des candidats est examiné par madame la Proviseure de la cité scolaire Charlemagne, son Principal Adjoint et les responsables de la section football. La liste des candidats retenus est envoyée à l'Inspection Académique.

La décision définitive est prise par l'Inspection Académique.

Conclusion

En aucun cas la philosophie des sections sportives n'est remise en cause sur le plan des conditions d'acceptation. Ce qui signifie qu'en plus d'un niveau sportif élevé, le niveau et les résultats scolaires, ainsi qu'un profil comportemental de qualité ont toute leur importance.

CONDITIONS D'INSCRIPTION EN SECTION SPORTIVE FOOTBALL

I. INSCRIPTION

L'inscription définitive en section sportive est soumise à trois conditions :

- L'élève doit se soumettre à une série de tests physiques et sportifs qui se déroulent sur une demi-journée.
- D'autre part, le dossier doit être retenu par une commission qui examine les résultats scolaires et le comportement de l'année en cours.
- Le présentation **d'un certificat médical** établi par un médecin titulaire d'un CES de médecine sportive est obligatoire **pour les élèves retenus**.

La demande d'inscription se fait sur une demande écrite adressée à Madame la Provisseure au moyen du formulaire ci-joint :

FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTREE EN SECTION SPORTIVE

Le dossier est constitué des pièces dont la liste figure sur de la fiche d'inscription est **à rendre jusqu'au mercredi 18 avril 2018 impérativement**.

Le redoublement en section sportive n'est pas possible.

Tout élève qui quitte la section dépend à nouveau de son collège de secteur.

II. JOURNEE DES TESTS SPORTIFS

L'élève qui a postulé pour la section sportive football se présentera le :

Lundi 07 mai 2018 à 13 h 30
au stade Jeanne d'Arc de Thionville
Début des épreuves à 14 h 00

La journée est placée sous la responsabilité des conseillers techniques départementaux et de Monsieur LIBERT, entraîneur de la section sportive du Collège Charlemagne.

Chaque élève subira les différents tests sportifs :

- ❖ Tests d'évaluation du niveau athlétique et technique.
- ❖ Participation à un match pour déterminer les qualités et les aptitudes dans le jeu collectif.

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE D'INSCRIPTION

- 1 - **PHOTOCOPIES** des bulletins scolaires ou du livret d'évaluation
(1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année en cours)
- 2 - Une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse, timbrée à 0,80 euros
- 3 - Une enveloppe format 24 x 32 à l'adresse de la famille, timbrée à 3,20 euros
- 4 - Une autorisation parentale (formulaire joint à compléter)
- 5 - Renseignements scolaires, à remplir par l'instituteur (pour l'entrée en 6^{ème})
- 6 - Un certificat de scolarité attestant la CLASSE FREQUENTEE.
- 7 - Une photo d'identité.

LE JOUR DU CONCOURS : se présenter avec UNE PIECE D'IDENTITE

**LES RESULTATS SERONT COMMUNIQUEES PAR COURRIER
AUCUN RESULTAT NE SERA COMMUNIQUE PAR TELEPHONE**

SECTION SPORTIVE FOOTBALL

OU COMMENT CONJUGUER PASSION ET RAISON, REUSSITE SPORTIVE ET SUCCES SCOLAIRE

Les miracles en sport, ça n'existe pas. La réussite au plus haut niveau passe par des heures consacrées quotidiennement à l'entraînement dès l'adolescence. Mais l'aventure sportive n'est pas tout, elle ne garantit pas l'avenir, même pour les meilleurs, les champions de demain. Les jeunes sportifs doivent poursuivre leur scolarité comme tous les élèves de leur âge.

Les sections sportives sont là pour les accueillir dans le cycle secondaire, de la 6^{ème} au baccalauréat, et leur fournir les meilleures conditions pour conjuguer la passion et la raison, la réussite sportive et la réussite scolaire.

AVOIR DEJA FAIT SES GAMMES EN COMPETITION

Les sections sportives ne s'adressent pas aux sportifs débutants mais à de JEUNES TALENTS qui ont déjà fait leurs preuves dans les compétitions réservées à leur catégorie d'âge. La sélection des candidatures est effectuée par le Chef d'établissement sur PROPOSITION d'un JURY QUALIFIE, dès le mois de juin précédent la rentrée scolaire : la valeur sportive, mais aussi le niveau scolaire attesté par le livret scolaire et le comportement entrent en ligne de compte dans le choix effectué.

UN RYTHME INTENSIF

Les sections sportives se caractérisent par un rythme intensif d'activité, où alternent l'entraînement sportif et le travail scolaire. Elles offrent deux avantages importants : un aménagement horaire qui permet de concilier études et sport, assorti d'un suivi spécifique ; de bonnes conditions d'entraînement grâce à la qualité de l'encadrement et des équipements sportifs.

LES SECTIONS SPORTIVES NE SONT PAS DES ECOLES DE « PROS »

Les sections sportives n'ont pas vocation à former de futurs sportifs professionnels, mais des jeunes qui exerceront des métiers dans les domaines les plus divers après avoir connu, pendant quelques années, le parfum de l'aventure sportive.

LA FREQUENTATION D'UNE CLASSE SPORTIVE N'EST PAS UNE ENTRAVE AU BON TRAVAIL SCOLAIRE, AU CONTRAIRE.



Lycée et Collège
Charlemagne



académie
Nancy - Metz

17 avenue Clémenceau
57100 THIONVILLE
☎ : 03 82 59 11 80
☎ : 03 82 59 11 81

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

FOOTBALL : Classe de 6^{ème}

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

A remplir par l'instituteur :

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____

Résultats en Français : _____

Moyenne : _____

Résultats en Mathématiques : _____

Moyenne : _____

Résultats en Histoire - Géographie : _____

Moyenne : _____

Appréciations générales : _____

Cachet de l'établissement et
signature de l'instituteur :

FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTREE EN SECTION
SPORTIVE FOOTBALL

6^{ème}

1. CANDIDAT :

NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Lieu : _____ Département : _____

2. LA FAMILLE : Parents mariés – séparés – divorcés (rayer la mention inutile)

NOM et prénom du responsable légal :

ADRESSE : n° : _____ rue : _____
Localité : _____ Code Postal : _____
n° de téléphone : _____

Lieu de travail du père : _____ Lieu de travail de la mère : _____
n° de tél. _____ n° de tél. _____

3. SCOLARITE :

Etablissement d'origine > nom et adresse.....
.....
.....

langue apprise au primaire : anglais
 allemand
 aucune

Redoublement(s) antérieur(s) : OUI NON
 CP CE1 CE2 CM1 CM2 6^{ème}

4. BILAN SPORTIF :

Club :
Niveau de pratique pour l'année en cours :
Poste :

Date et signature des parents ou du tuteur :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), père – mère – tuteur
atteste que mon fils
est inscrit au club
et qu'il a subi les visites médicales obligatoires.

Fait à, le

SIGNATURE du père, de la mère
(ou du responsable légal)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), père – mère – tuteur
atteste que mon fils
est inscrit au club
et qu'il a subi les visites médicales obligatoires.

Fait à, le

SIGNATURE du père, de la mère
(ou du responsable légal)



Thionville, le 12 février 2018



académie
Nancy - Metz

17 avenue Clémenceau
57100 THIONVILLE

Madame, Monsieur,

Votre fils marque un intérêt particulier vis-à-vis de la section sportive football du Collège Charlemagne.

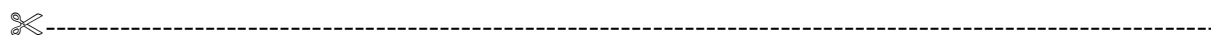
C'est pourquoi nous lui proposons un "mini stage" de 3 demi-journées qui se déroulera sur les installations sportives du stade Jeanne d'Arc à Thionville lors des vacances de Pâques selon le calendrier suivant :

- | | | |
|---------------------------|-----------------------|----------------------|
| Pour les 6 ^{ème} | ◆ Lundi 23 avril 2018 | de 13 h 30 à 16 h 30 |
| | ◆ Mardi 24 avril 2018 | de 13 h 30 à 16 h 30 |
| | ◆ Jeudi 26 avril 2018 | de 13 h 30 à 16 h 30 |

en cas d'intempéries, nous serons amenés à utiliser un gymnase.

Chaque demi-journée se termine par un goûter, et nous demandons une participation de 5 € par élève.

Coupon réponse ci-dessous à renvoyer pour le vendredi 13 avril 2018 au collège Charlemagne à l'attention des responsables de la section sportive football.



Madame ou Monsieur (père, mère ou tuteur légal) (1) autorise l'enfant à participer au stage vacances dans le cadre de la section sportive du Collège Charlemagne.

De plus, j'autorise les responsables de la section à prendre toute décision utile en cas d'accident.

Fait à, le
Signature

(1) Rayer les mentions inutiles